

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 70 (1919)  
**Heft:** 11-12

**Rubrik:** Mercuriale des bois

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

à même de considérer les questions sylvicoles dans un tout autre esprit que celui dont ils sont animés. Aussi la publication de la Société forestière vient à son heure et revêt une importance considérable. Elle s'adresse à tous; elle constitue un vibrant appel au peuple suisse, à tous ceux qui ont conscience de l'importance de la forêt, de la richesse qu'elle représente, du rôle qu'elle doit jouer dans l'économie publique. Il faut espérer qu'elle sera lue et appréciée non seulement dans les cercles forestiers, mais surtout dans celui des autorités de tout rang, et que dans ce but le Comité éditeur lui donnera la plus grande diffusion possible.

L'activité de la Société forestière suisse nous est connue. Nous savons qu'elle travaille d'une façon toute désintéressée, pour le bien d'une des choses les plus précieuses que possède la nation; qu'elle voue à la forêt suisse tous ses soins et toute son affection; qu'elle la veut belle, prospère et féconde.

Oui, augmenter la production de nos forêts c'est bien un devoir national. Ce devoir, la Société forestière suisse nous le représente à tous, autorités et citoyens, d'une façon expresse. Suivons-la dans le sillon qu'elle trace, car elle mérite toute notre confiance!

*Sam. Aubert.*

*Paul Jaccard*, professeur à Zurich. **Nouvelles recherches sur l'accroissement en épaisseur des arbres.** Mémoire publié par la Fondation Schnyder von Wartensee à Zurich. 32 planches hors texte, 23 tableaux et 75 figures; 200 pages grand in-quarto. Payot et C<sup>ie</sup>, Lausanne et Genève. 1919. Broché fr. 30.

Une analyse de cet important ouvrage paraîtra au prochain cahier.

---

## MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

### **Prix des bois en septembre-octobre 1919.**

#### **A. Bois sur pied.**

(Prix par m<sup>3</sup> du volume entier, écorce et branches comprises; exploitation à la charge de l'acheteur.)

##### **Uri. Forêts de la corporation d'Uri.**

**Commune de Schattdorf. Forêts diverses.** (Le transport de ces bois a lieu, dans la règle, par les acheteurs eux-mêmes qui les emploient pour leur compte; ce sont exclusivement des habitants de la commune.) **Forêts à 1/4 heure du village.** 45 m<sup>3</sup>, 5/10 épic. 5/10 sap., volume moyen par plante 0,8 m<sup>3</sup>, fr. 33,90. — **Forêts à une distance de 1/2 heure du village.** 13 m d'épicéa, volume moyen par plante 0,5 m<sup>3</sup>, fr. 29. — **Forêts à une distance d'environ 1 heure du village.** 41 m<sup>3</sup>, 6/10 épic. 4/10 sap., volume moyen par plante 0,6 m<sup>3</sup>, fr. 28,40. — Ces prix comportent une augmentation d'environ fr. 10 par m<sup>3</sup>, comparés aux années précédentes; l'augmentation s'explique surtout par la construction, aujourd'hui en cours, d'un chemin pour la dévestiture de ces forêts.

## B. Bois façonnés en forêt.

### a) Résineux. Forêts de montagne.

(Par m<sup>3</sup>, sous écorce.)

#### Valais. Forêts communales du IV<sup>e</sup> arrondissement. Martigny.

**Commune de Vollège.** Au **Novolet** (coût du transport jusqu'à la gare de Martigny fr. 30) 170 m<sup>3</sup> de mélèze, volume moyen par bille 0,23 m<sup>3</sup>, longueurs de 2,7 à 14 m, fr. 42. Qualité médiocre, beaucoup de tiges étant atteintes du chancre du mélèze.

Les bois de mélèze sont demandés, ce qui n'est généralement pas le cas pour les autres résineux.

### d) Bois de feu.

(Prix par stère.)

#### Vaud. Forêts communales de Vallorbe.

**Les Chenevières** (coût du transport fr. 5) 16 stères de hêtre, quartier, fr. 28,15. — **Le Chalet des Plans** (transport fr. 10) 102 stères de hêtre, quartier, fr. 20,10, rondin fr. 13,15; 31 stères de sapin, quartier, fr. 13,45. — **La Retranche** (transport fr. 7) 20 stères de hêtre, quartier, fr. 24,90; 46 stères de sapin, quartier, fr. 14,30.

Les stères de hêtre sont toujours très recherchés, surtout ceux de belle qualité. Quant aux stères de sapin, ils trouvent des amateurs surtout parmi les marchands de bois qui cherchent à les exporter.

### Avis de la rédaction.

La mercuriale ci-dessus est la dernière que publiera le Journal forestier. Elle avait été créée par M. le D<sup>r</sup> Fankhauser en 1894, et aura ainsi duré 26 ans. Elle sera remplacée, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1920, par la mercuriale du Secrétariat forestier qui disposant d'informations plus nombreuses pourra en faire une source de renseignements plus complète. Les bulletins prévus qui paraîtront probablement tous les quinze jours seront mis à la disposition des abonnés du Journal. Nous ne savons encore quels en seront la forme et le mode d'expédition.

Nous prenons ainsi congé des aimables collaborateurs à la mercuriale, dont quelques-uns ont été des modèles de ponctualité; nous leur exprimons avec notre vive reconnaissance tout le plaisir que nous avons trouvé à rester en contact avec les zélés gardiens de nos belles forêts.

### Mise de bois de service des forêts communales de Winterthour.

Le 29 septembre dernier, l'administration forestière de la ville de Winterthour fit vendre aux enchères publiques la moitié du volume des bois de service de la coupe de l'hiver dernier. Des circonstances impérieuses l'avaient empêchée d'y procéder plus tôt.

Grande affluence de curieux pour la plupart accourus afin de se renseigner sur l'état toujours incertain du marché des bois de travail. Mais, en somme,

peu d'amateurs désireux d'acheter. Ce manque d'empressement ne s'explique que trop facilement; il est la conséquence de nombreux facteurs: une situation indécise résultant d'un chômage presque complet dans l'industrie du bâtiment; arrêt de l'exportation, bien que notre pays ait encore des stocks considérables de bois sciés invendus; stocks très grands de bois chablis déracinés ou brisés par le föhn de janvier ou la chute de neige du 1<sup>er</sup> avril 1919.

Et pourtant, malgré tant de facteurs défavorables, presque tous les lots mis en vente — des résineux exclusivement — trouvèrent preneur. A vrai dire, la plupart des adjudications furent prononcées à des prix inférieurs de 3—7 % à ceux de la taxe, qui pourtant avait été faite en tenant compte de la situation actuelle. Les différents lots furent acquis par 17 acheteurs, dont trois seulement ne sont pas de la place.

Tous les bois à vendre étaient empilés à port de char, en forêt, le long de très bons chemins.

Voici quels furent les prix moyens: *Charpentes* (volume moyen de 0,5 m<sup>3</sup> à 1,5 m<sup>3</sup>): de fr. 50 à fr. 71,25. *Sciages* (davantage que pour les charpentes, les différences de prix reflètent ici les différences dans la qualité): de fr. 60 à fr. 90. Le prix de fr. 80 à fr. 90 n'a été payé, à vrai dire, que pour des assortiments spéciaux, soit pour des tiges d'épicéa et du pin mesurant, en moyenne, 2 m<sup>3</sup>.

Le résultat de la mise peut être récapitulé comme suit:

1027 charpentes,	774 m <sup>3</sup> (0,75 m <sup>3</sup> par tige),	vendues fr. 56,76 le m <sup>3</sup> .
1310 sciages,	1357 m <sup>3</sup> (1,04 m <sup>3</sup> par tige),	vendus fr. 70,92 le m <sup>3</sup> .
Soit 2337 tiges,	2131 m <sup>3</sup> (0,91 m <sup>3</sup> par tige),	vendus fr. 65,70 le m <sup>3</sup> .

Il y a lieu d'ajouter que les charpentes de fortes dimensions et les sciages de première qualité étaient faiblement représentés; d'autre part, le pin de 3<sup>e</sup> et de 2<sup>e</sup> qualité était en forte proportion. Ces faits n'ont pas manqué d'influencer défavorablement les prix moyens obtenus. Si l'on compare avec les prix de vente très élevés de 1918, ceux payés en 1919 ont subi une baisse de 30 à 37 %.

F. Arnold, Forstmeister.

Nous remercions très cordialement M. l'inspecteur Arnold qui, bien que souffrant, a eu l'amabilité de nous adresser ce rapport. Il permettra de se faire une idée plus claire de la situation du marché de nos bois. La mise de Winterthour, en effet, comme la mise de Morges pour les vins, est le baromètre des prix des bois pour la Suisse allemande; elle est toujours attendue avec impatience. Les marchands de bois, généralement si empressés à prophétiser la baisse, estiment que celle constatée à Winterthour est bien insuffisante. Ils se donnent beaucoup de mal pour faire accroire que les prix payés à Winterthour ne correspondent pas à la situation réelle du marché. Ce sont pour ces messieurs des prix d'occasion (Gelegenheitserfolge) qu'il ne faudrait en aucun cas considérer comme valables ailleurs. La *Schweizerische Holzzeitung*, organe officiel et obligatoire de la Société suisse pour l'industrie des bois, nous assure même que les prix de Winterthour lui ont donné la „chair de poule“. Pensez donc!

H. B.

